



Association des Propriétaires de
Machinerie Lourde du Québec

Bulletin-Info

Mai - Juin 2012
Volume 16, Numéro 3

Dans ce numéro

- 1 Nouveaux membres
- 2 SAAQ / Zéro alcool
Cinémomètre photographique
- 3 Utilisation du CB
17^e tournoi de golf
SAAQ / Nouveaux services en ligne
- 4 Nouvelle ressource à l'APMLQ
Compte National Michelin
47^e congrès annuel

Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com

APGQ

Association des propriétaires
de grues du Québec



Association des
Propriétaires de
Pompes à
Béton du
Québec



REGROUPEMENT DES LOUEURS
DE VÉHICULES DU QUÉBEC

NOUVEAUX MEMBRES

Membres réguliers

9045-1154 Québec Inc.
Membre # 1744
145, Godard
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3T5
Tél. : 819-623-4277

Excavation Mondor Inc.
Membre # 1746
920, Grande Côte Ouest
Lanoraie (Québec)
J0K 1E0
Tél. : 450-887-7446

Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc.
Membre # 1748
341, des Forges
Amqui (Québec)
G5J 3B3
Tél. : 418-629-2081

Transport René Boucher Ltée
Membre # 1750
305, du Pomerol
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)
J0N 1P0
Tél. : 514 977-3125

Les Entreprises Laurien Jean Inc.
Membre # 1745
1851, rue Vincent
Baie Comeau (Québec)
G5C 1C2
Tél. : 418-589-9009

Entreprises Delorme Inc.
Membre # 1747
354, Charles Marchand
Le Gardeur (Québec)
J5Z 4P1
Tél. : 450-585-7155

Star Express / 9231-1802 Québec Inc.
Membre # 1749
205, route 138
Forestville (Québec)
G0T 1E0
Tél. : 418-587-2020

Bienvenue !

REMORQUES LEWIS

499, chemin du Grand Rang
La Présentation, St-Hyacinthe (Québec)
J0H 1B0
Tel. : (450) 796-5656
Fax : (450) 796-5609
Sans frais : 1-877-796-5656
Info@remorqueslewis.com
<http://www.remorqueslewis.com>

Jacques Lewis
Président

PETITES REMORQUES
BENNES BASCULANTES
TÉLÉSCOPIQUES
SURBAISSÉES
FARDIERS

**REMORQUES
LEWIS**



Bulletin d'information SAAQ


À compter du 30 juin 2012

Zéro alcool si vous conduisez un autobus, un minibus ou un taxi

Maximum de 50mg par 100ml de sang (0,05) si vous conduisez un véhicule lourd

Le projet de loi 71 adopté par l'Assemblée nationale a introduit au Code de la sécurité routière de nouvelles dispositions concernant la consommation d'alcool et la conduite de véhicules lourds. Plus particulièrement, à compter du 30 juin 2012, pour la personne qui conduit un véhicule lourd autre qu'un minibus ou un autobus ou qui en a la garde ou le contrôle alors que son taux d'alcoolémie est égal ou supérieur à 0,05 voit son **permis de conduire suspendu immédiatement pour une période de 24 heures**. Il est à noter que l'agent de la paix pourra procéder au remisage du véhicule qui occupe une partie du chemin de manière illégale ou potentiellement dangereuse sans avoir obtenu l'autorisation préalable de l'exploitant.

Vous trouverez en annexe le bulletin d'information émis par la Société de l'assurance automobile du Québec sur le sujet. Bonne lecture et avisez tous vos chauffeurs pour éviter tout problème.

<p>LOUIS PARISEAULT C.d'A.Ass. COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES t 514 374-9944 x231 f 514 374-2923 lpariseault@gaudreaudemers.com</p> <p>BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES t 514 374-9944 x238 f 514 374-2923 bst-germain@gaudreaudemers.com</p> <p>5045, boul. Jean-Talon Est, bureau 201 Saint-Léonard QC H1S 0B6 gaudreaudemers.com</p>	 <p>Gaudreau Demers</p> <p>CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES</p>
--	---



Cinémomètre photographique (Photo radar)

Avec la fin du projet pilote sur le cinémomètre photographique et l'adoption du projet de loi 57, le Gouvernement est venu rendre permanent ce système de contrôle de vitesse et de feux rouges. Il en a profité pour régulariser une situation qui avait été dénoncée par l'industrie en éliminant les points imputés aux dossiers PEVL lors d'infractions constatées par les cinémomètres photographiques. Avec le déploiement anticipé de ce genre d'appareils à travers le Québec, il était très important de régulariser cette situation. Les infractions constatées par ces appareils entraîneront donc des amendes uniquement pour tous les citoyens y compris les conducteurs de véhicules lourds.



Utilisation du CB ou radio FM

Au début de l'année, un jugement d'une cour municipale, entériné par la cour d'appel du Québec venait définir que les appareils de type CB s'apparentaient aux téléphones et étaient interdits d'usage au volant. Or, après de nombreuses représentations, le Gouvernement est venu régulariser la situation par l'adoption du projet de loi 57. Ainsi, la radio bidirectionnelle, à savoir un appareil de communication vocale sans fil qui ne permet pas aux interlocuteurs de parler simultanément est maintenant officiellement exclu de l'interdiction et est donc autorisé au volant. La SAAQ nous demande toutefois de vous rappeler d'utiliser prudemment la CB lorsque l'on conduit puisqu'il peut devenir une source de distraction.

17^e édition du tournoi de golf des membres associés



Le tournoi de golf des membres associés en sera à sa 17^e édition et le succès de l'évènement est grandissant d'une année à l'autre. Le Tournoi 2012 se tiendra le vendredi 21 septembre 2012 au Club de golf Le Marthelinois à Trois-Rivières.

Réservez votre agenda, car le succès de l'évènement repose sur votre précieuse participation.

Cette année, l'APMLQ remettra, avec chaque inscription, un montant de 25 \$ à l'organisme caritatif « Société canadienne de la sclérose en plaque ».

Nous vous attendons en grand nombre.



Nouveaux services en ligne offerts par la SAAQ

La SAAQ nous informe qu'elle a mis en ligne dix nouveaux services accessibles en tout temps. Certains de ces services pourraient vous être utiles, par exemple le remisage, le déremisage, la mise au rancart et le changement du nombre d'essieux.

Vous trouverez en annexe une publicité sur le sujet.

Pour tous vos besoins d'assurance

Assurance des entreprises
Frédérique Chevalier

Cautionnement
Diane Lemay

À votre service partout au Québec
1 800 361-8715

PRENEZ DE L'ASSURANCE

Dale Parizeau
Morris Mackenzie
CORPORATE SERVICES FINANCIAL
dpmm.ca



Ajout d'une ressource à l'équipe de l'APMLQ

Toujours soucieuse de mieux vous servir, l'APMLQ est heureuse d'accueillir au sein de son équipe M. Marc Lalancette au poste de Directeur des communications. M. Lalancette aura pour mandat de bonifier l'offre de services aux membres, d'améliorer les communications et les activités tout en maintenant les acquis qui ont fait de l'APMLQ une organisation solide et dédiée à ses membres. Nul doute que l'expérience et les qualifications de M. Lalancette sauront être mises à profit pour insuffler un vent de changement et de dynamisme à l'organisme.

Bienvenue à M. Lalancette!!!!



Compte National Michelin



Le plan d'achat Michelin introduit il y a maintenant un an connaît un retentissant succès chez nos membres.

Le programme d'achat est très intéressant pour nos membres, car il vous permet d'acheter des pneus de qualité à prix très compétitifs grâce à votre adhésion à l'APMLQ. N'hésitez pas à profiter de ce service à valeur ajoutée !!!

Congrès 2013

Le 47^e Congrès annuel est actuellement en préparation et soyez certains que les membres du comité congrès ne ménagent pas leurs efforts pour vous livrer un congrès tout à fait mémorable.

Le Congrès aura lieu dans la magnifique région de Charlevoix.

Réservez donc votre agenda dès maintenant :

47^e Congrès annuel de l'APMLQ

26 et 27 avril 2013

Fairmont Le Manoir Richelieu

Ne manquez surtout pas cet évènement !!!

